

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 31 mars 2015 à 20 h 30

Convocation du 24 mars 2015

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, LAURENT, COUET, Messieurs LHUILLIER, ROUSSIASSE, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusés : Mesdames BONIN, BAUDRY, Monsieur PIAU.

Secrétaire de séance : Monsieur DELAUNAY

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 31 mars dernier pour le vote des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2014 et vote du budget 2015.

EXERCICE 2014

Dépenses de fonctionnement : 658 317,87 €uros dont 264 236,61 €uros de charges de personnel.
Recettes de fonctionnement : 881 766,42 €uros soit un résultat de fonctionnement de 223 448,55 €uros. Dépenses d'investissement : 725 952,93 €uros et des recettes d'investissement pour 864 228,11 €uros soit un résultat d'investissement de 138 275,18 €uros.

BUDGET 2015

Après présentation du budget communal, le conseil municipal a voté le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 151 468,44 €uros et en dépenses et recettes d'investissement à 660 720,00 €uros.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux cette année.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT varié pour 2015 s'élevant au total à 572 462,64 €uros

Pas d'emprunt de prévu en 2015. Les principaux investissements :

Bâtiments : début de la dernière tranche des travaux intérieurs de l'église (sol et électricité).

Restauration des pignons NORD et EST de la mairie. Remplacement des revêtements des sols de l'école maternelle et changement de deux fenêtres.

Cimetière : travaux reprise des concessions.

Espaces verts : achat d'une tondeuse autoportée et mise en place des plantations route de Parçay les Pins.

Voirie : travaux rue du Lavoir et « La Promenade » avec extension du réseau d'éclairage public. Etude aménagement rue de La Roche. Aménagement voie nouvelle « La Verrerie ». Création du sentier piétons du Prieuré.

Les demandes de subventions présentées au Conseil le 03 mars dernier ont elles aussi été votées.

Groupement de commandes 2015-2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition de la communauté de communes Loire Longué en ce qui concerne la signature d'une convention pour la période 2015-2020.

Un compte rendu des responsables des commissions voirie, conseil d'école a été présenté. Ces comptes rendus sont consultables en mairie.

Un compte rendu sur le conseil communautaire du 26 mars a été donné par Madame le Maire et un point a été fait sur la dernière réunion SICTOD par Monsieur CHAPEAU adjoint et vice-président au SICTOD.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter pour l'acquisition d'un terrain à bâtir situé au lieudit « La Verrerie ».